

Journée de formation

Actualités en droit des étrangers

Présentation :

Le droit des personnes étrangères reste plus que jamais soumis à de rapides et nombreuses modifications qui méritent un temps d'arrêt, d'éclairage et d'analyse. Cette journée sera l'occasion d'entendre des praticiens et praticiennes partager leur expertise sur les divers thèmes proposés.

Nous ouvrirons la journée par une intervention qui portera sur la très médiatique et politique « saga » des visas humanitaires pour des familles syriennes et l'arrêt X et X rendu par la Cour de Justice de l'Union Européenne le 7 mars 2017. Nous aurons ensuite la chance d'analyser les conséquences pour les procédures de régularisation médicale (9ter) qui découlent de l'arrêt *Paposhvili* prononcé par la Cour Européenne des Droits de l'Homme le 13 décembre 2016.

Programme :

08h30 : Accueil de participants

09h00 : Introduction à la journée,
*France Blanmailland, avocate et
administratrice de l'ADDE asbl*

09h15 : Accès humanitaire : le cas des visas
syriens,
Pierre Robert, avocat

10h00 : Actualité 9ter : l'arrêt *Paposhvili*,
Céline Verbrouck, avocate

11h00 : Pause café

11h30 : Nouveau régime d'éloignement et
interdiction d'entrée,
Dominique Andrien, avocat

12h30 : Pause lunch

Seront également passées en revue les interdictions d'entrées, la question des ressources suffisantes dans le regroupement familial et la récente introduction du critère d' « intégration » dans la loi. Nous terminerons la journée par un détour indispensable du côté des redevances, taxes et amendes administratives qui viennent conditionner et/ou sanctionner de plus en plus de procédures de séjour.

L'objectif de cette journée de formation est de permettre à toutes les personnes professionnelles du secteur de se tenir informées des plus récentes et saillantes modifications législatives et jurisprudentielles constatées en la matière.

Une demande de reconnaissance à été introduite à l'OBFG.

13h30 : Actualité regroupement familial : res-
sources suffisantes,
critère d'intégration
Pascal Vanwelde, avocat

14h30 : Redevance, taxe, amende administra-
tive
Katia Melis, avocate

15h30 : Temps de questions-réponses avec le
panel des intervenants

16h00 : Fin de la formation

Journée de formation

Actualités en droit des étrangers

Informations pratiques :

Droits d'inscription :

Les droits d'inscription sont de 100 € (pauses café et lunch inclus).

Les personnes abonnées en 2016 ou 2017 à la Revue du droit des étrangers et les travailleurs d'asbl bénéficient d'une réduction de 10 €. Les avocats et avocates stagiaires et les étudiants et étudiantes disposent d'une réduction de 20 €. Les réductions ne sont pas cumulables.

Toute personne désireuse de participer à la journée de formation est invitée à remplir le formulaire d'inscription au plus tard le 1^{er} mai 2017. L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement ou d'un bon de commande officiel pour les administrations publiques.

La formation devrait être reconnue par l'OBFG. Une demande a été introduite en ce sens.

Le colloque est **agréé par l'Institut de formation judiciaire**. L'IFJ ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

Lieu de la formation :

Salle Dupréel, ULB, Bâtiment S - 1^{er} étage
44, avenue Jeanne, 1050 Bruxelles

Accès : bus 71 (arrêt Jeanne) ;
tram 7 ou 25 (arrêt Buyl).

Horaire : 9 h à 16 h 00

Contact :

Rue du Boulet, 22 - 1000 Bruxelles

Tél : 02/ 227 42 42

Fax : 02/ 227 42 44

Email : mariella.simioni@adde.be



S'inscrire à la formation